



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Publics concernés

Association

Domaines secondaires

Vie associative

Date de fin de publication

30 septembre 2025

L'accompagnement est un levier déterminant pour le renforcement du modèle économique et le développement de l'emploi des structures employeuses de l'Economie sociale et solidaire -ESS (associations, structures de l'insertion par l'activité économique, coopératives d'utilité sociale, entreprises disposant de l'agrément ESUS). En Nouvelle-Aquitaine, la Région est co-pilote du DLA aux côtés de l'Etat et de la Banque des Territoires, en partenariat avec le Mouvement associatif et ESS France et le soutien du Fonds social européen+, pour accompagner ce développement en s'appuyant sur des organismes à but non lucratif dont le métier et l'expertise permettent d'accompagner et conseiller ces structures employeuses d'utilité sociale.

Échéances

Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du 7 juillet au 30 septembre 2025

Objectifs

Cet appel à projet a pour objectif de sélectionner les structures qui animeront le DLA, au niveau départemental et régional.

Le dispositif DLA doit, sur la base d'un diagnostic partagé avec la structure bénéficiaire, construire et coordonner un parcours d'accompagnement, pour répondre aux objectifs suivants :

Favoriser la création et la consolidation d'emplois, l'amélioration de la qualité des emplois au service du projet des structures ;

Aider les structures à renforcer leurs compétences pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et les professionnaliser sur leur fonction employeur ;

Asseoir le modèle économique des structures ;

Faciliter l'ancrage des activités et des structures accompagnées dans leur territoire d'action.

Ce dispositif se décline au niveau territorial :

Dans chaque région, par la mise en place d'un DLA régional ;

Et dans chaque département, par la mise en place d'un DLA départemental.

Bénéficiaires

Les structures de l'ESS ayant leur siège social et réalisant leurs activités en Nouvelle-Aquitaine.

Comment faire ma demande ?

Accéder aux documents téléchargeables sur le site de la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) à partir de ce lien : [Appel à projets 2026-2028 « DLA départemental/régional » en Nouvelle-Aquitaine - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\)](#)

Les documents sont à envoyer aux 3 adresses mails suivantes au plus tard le 30 septembre 2025 à 18h :

La DREETS : clemence.talaya@dreets.gouv.fr

La Banque des Territoires : estelle.carrere-ricome@caissedesdepots.fr

La Région Nouvelle-Aquitaine : vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr

Tout dossier incomplet ou non signé ne sera pas instruit

Correspondants

Service relation aux usagers

05 49 38 49 38

du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption